

## AVIS PUBLIC

### PONCEAU SUR LE CHEMIN DES BOULEAUX

**AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :**

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec est consciente que les blocs de béton ont été poussés sur l'accotement par autrui afin de permettre les usagés d'aller et venir à leur guise sur le tronçon du chemin des Bouleaux à la hauteur du ponceau problématique ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec s'engage à garder ses affiches de chemin barré en place à l'entrée est et ouest du chemin des Bouleaux ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITE de Nédélec s'engage à ajouter des affiches indiquant le passage à vos risques à la hauteur des blocs de béton préalablement installer par la municipalité en septembre 2021 ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec publiera ces mêmes informations à vos risques sur leur page Facebook, leur site web, à la poste office ainsi qu'au bureau municipal ;

Il est proposé par        Véronique Lemire  
appuyé par                Michel Ayotte  
et résolu unanimement

Il est aussi résolu que le chemin des Bouleaux gardera ces contraintes de circulation jusqu'à la réparation complète du ponceau.

Copie certifiée conforme,

Donnée à Nédélec, ce 14 juin 2022

---

Lise Dénomé  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LD